



Bilan de l'ACTIVITÉ du DLA en 2013



Qu'est-ce que le DLA ?

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) vise à accompagner des structures qui développent des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement.

Ce dispositif permet à une structure (association, coopérative ou structure de l'insertion par l'activité économique) de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui.

Ce diagnostic peut être suivi d'un accompagnement, financé pour tout ou partie par le DLA, et généralement réalisé par un prestataire.

L'accompagnement peut être individuel (s'adressant à une seule structure) ou collectif

(même thématique abordée avec plusieurs structures).

L'État et la Caisse des Dépôts, avec l'appui des collectivités locales et du Fonds social européen (FSE), ont mis en place le DLA en 2003, son animation est assurée par l'Avise depuis sa création.

Depuis 2007, le Mouvement associatif, organisme de représentation des associations en France, est associé au pilotage du dispositif. Il y représente la voix des principaux bénéficiaires du DLA.

Ce dispositif constitue une politique publique structurante d'accompagnement des associations employeuses, comme le démontrent les études d'évaluation de son impact réalisées chaque année.

BILAN DE L'ACTIVITÉ DU DLA EN 2013

Ce bilan a été réalisé à partir des données renseignées dans Enée, l'extranet du dispositif. Il représente l'activité des 106 DLA départementaux du dispositif au cours de l'année 2013.

■ Environ 6 600 structures accompagnées en 2013

Les **106** structures porteuses du **DLA départementaux** ont apporté en 2013 un appui à **6 599 structures**.

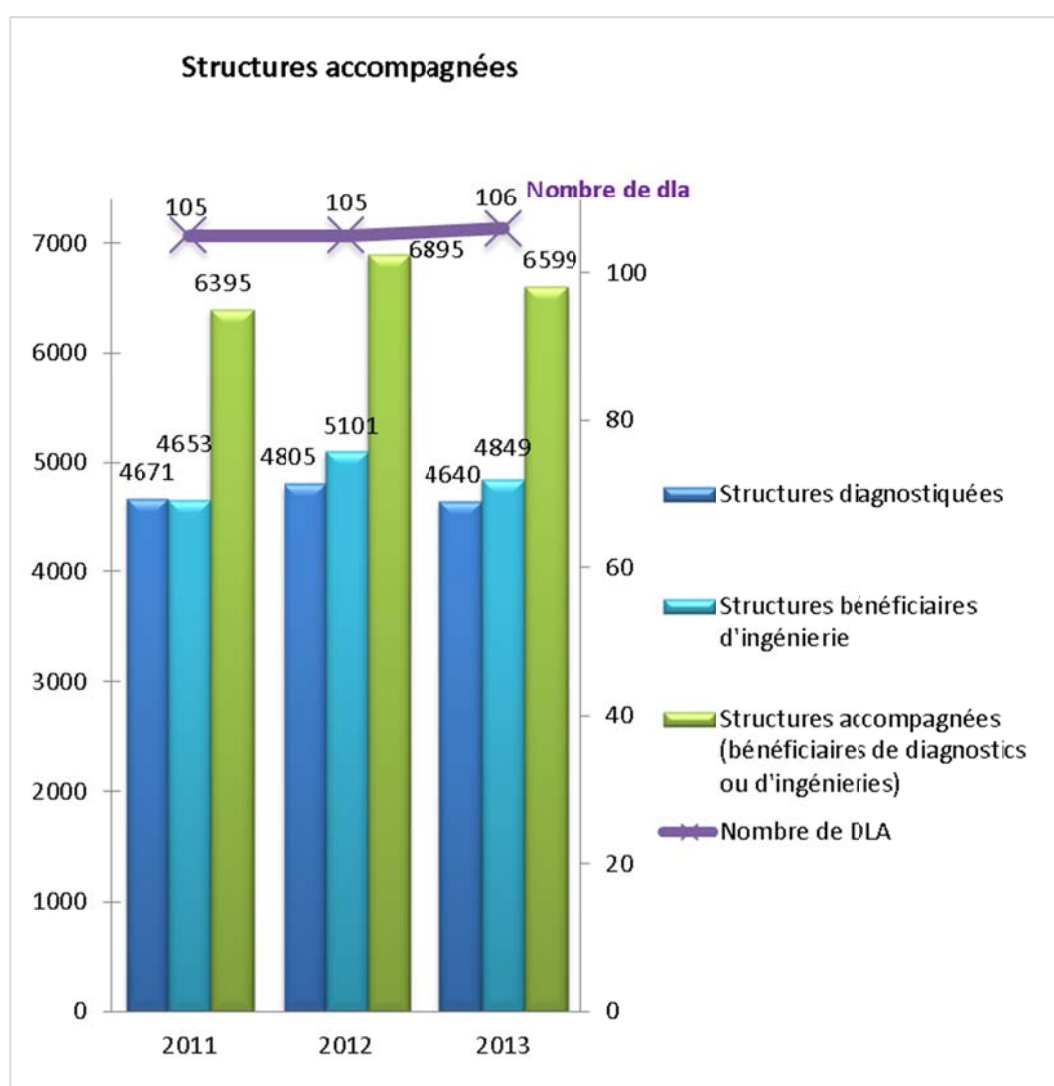
Les chargés de mission DLA ont réalisé un diagnostic et mis en place un plan d'accompagnement pour 4 640 structures.

4 849 structures (soit 73%) ont bénéficié d'au moins une prestation de conseil individuelle et/ou collective (appelée « ingénierie »).

En 2013, les chargés de mission ont accueilli 3 514 nouvelles structures.

Chiffres France 2013¹

- **1 300 000** associations
- **165 000** associations employeuses



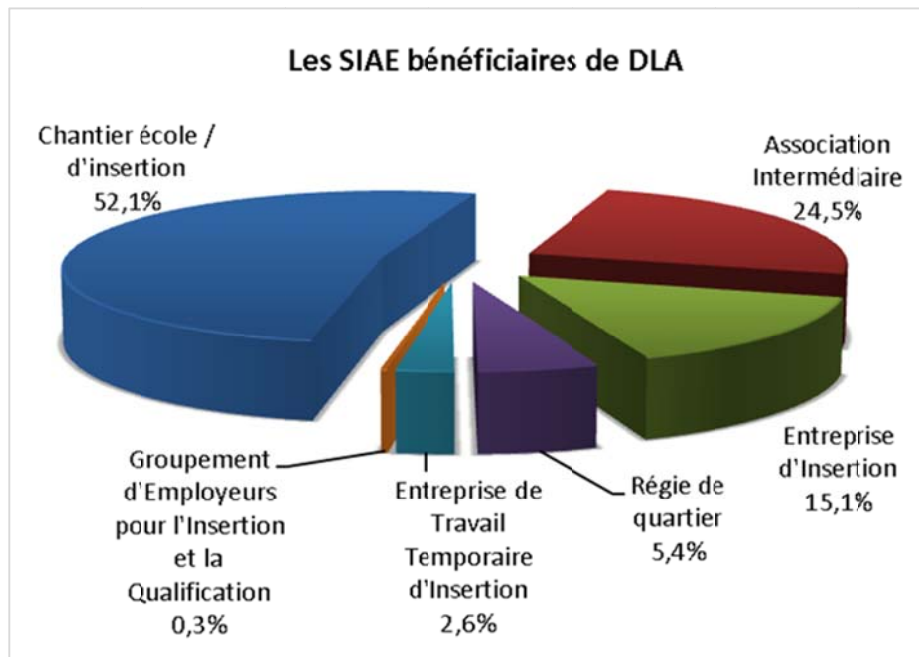
Depuis sa mise en place sur le territoire national en 2003, ce sont **près de 46 000 structures d'utilité sociale** qui ont été ainsi accompagnées par le DLA.

¹ Recherches et solidarités, La France associative en mouvement, Septembre 2013

■ 96% des structures accompagnées sont des associations

Les associations représentent la majorité des structures bénéficiaires (plus de 96%).

Parmi ces 96%, plus de 14% des bénéficiaires sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

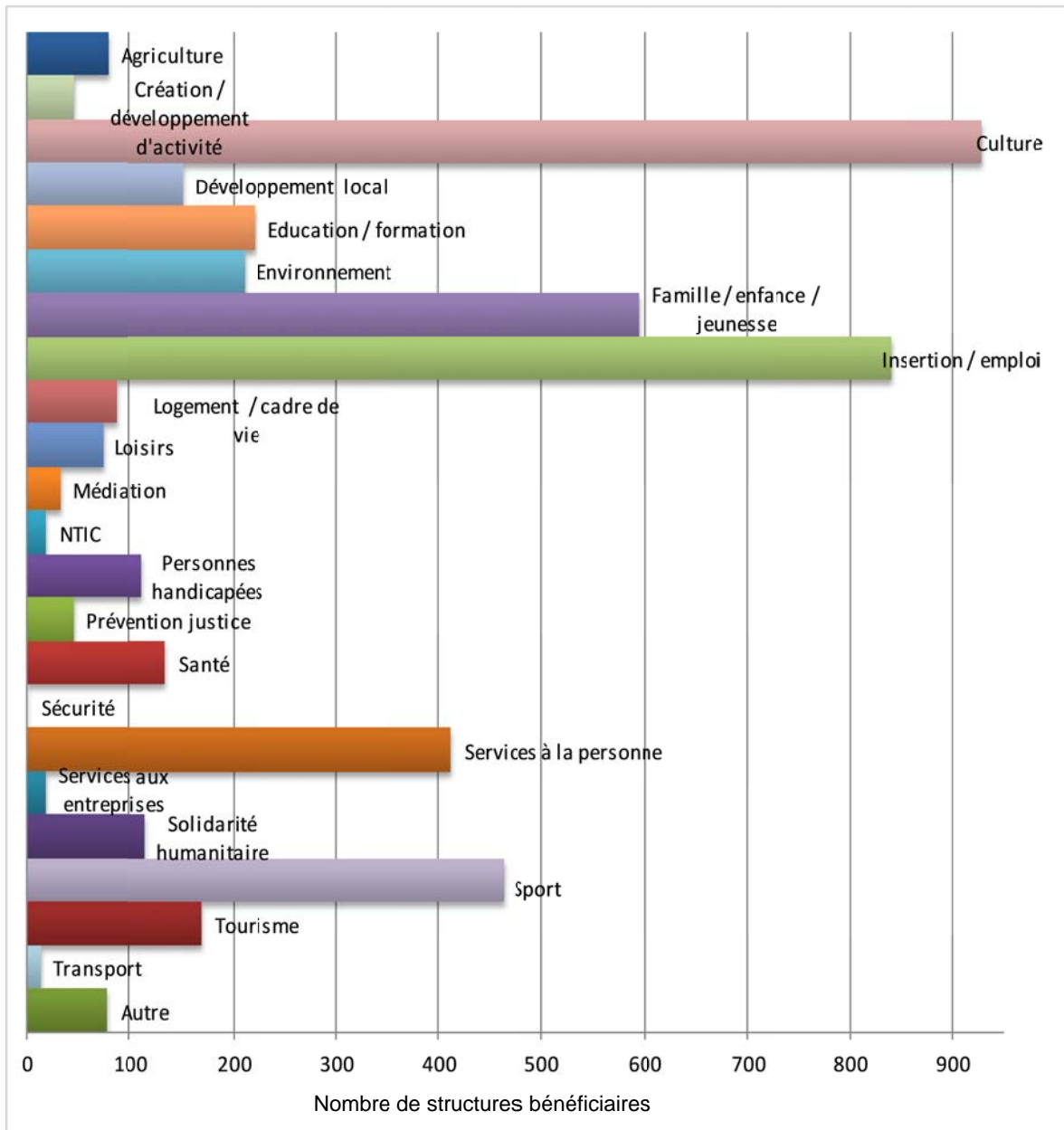


■ Les secteurs principalement accompagnés par le DLA

Parmi les structures bénéficiaires, les secteurs les plus représentés sont :

- **La culture** (19% soit 929 structures bénéficiaires)
- **L'insertion / emploi** (17,3% soit 840 structures bénéficiaires)
- **La famille / enfance / jeunesse** (12,2% soit 595 structures bénéficiaires)
- **Le sport** (9,5% soit 463 structures bénéficiaires)
- **Les services à la personne** (8,5% soit 412 structures bénéficiaires)

Les secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénierie sont les suivants :



■ **44% des accompagnements ont porté sur l'appui au projet et à la stratégie de consolidation de la structure**

Comme l'année précédente, il s'agit de la thématique d'accompagnement la plus fréquente (45% en 2012).

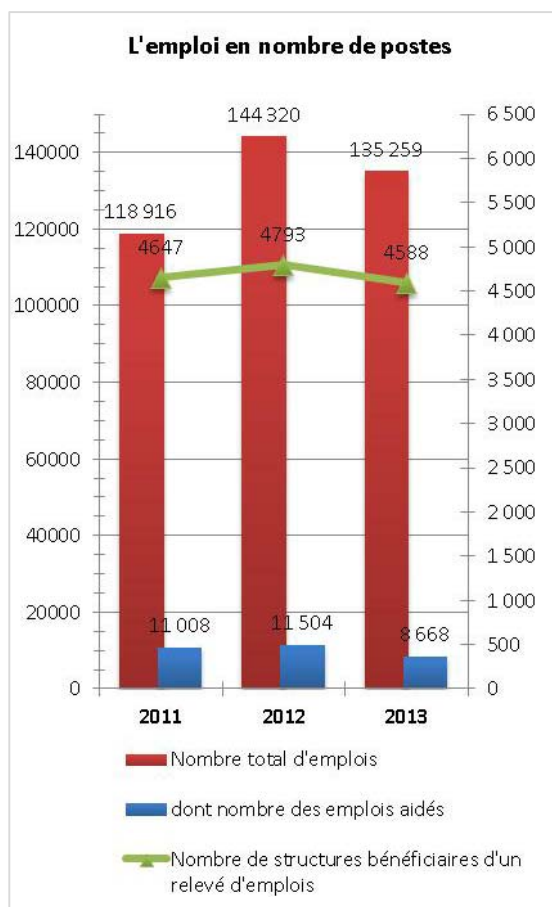
Les ingénieries traitant des questions d'organisation interne continuent d'augmenter, passant de moins de 20% en 2011 à 22% en 2013.

Les thématiques financières et économiques reviennent à leur niveau de 2011, soit autour de 16,5%.

■ 135 000 emplois consolidés en 2013

En 2013, l'activité des DLA départementaux a concerné plus de **135 000 emplois**¹, ce qui représente **562 000 emplois consolidés** depuis la mise en place du dispositif en 2003.

Sur les 135 000 emplois concernés par le DLA en 2013, 45% sont des CDI et 55% des CDD.



L'emploi associatif en France en 2013²

- **Plus de 1.800.000 personnes exercent une activité salariée** dans une association, cela représente 9,7% de l'emploi privé. L'emploi à temps partiel est très développé dans les associations ; le nombre d'emplois d'insertion y est par ailleurs très élevé.
- **L'emploi salarié est très concentré dans le secteur médicosocial**, qui regroupe près de la moitié de l'emploi salarié dans les associations. Ce secteur compte, comparativement aux autres secteurs, des emplois plus classiques (temps pleins, CDI, avec des conventions collectives)
- 55% des associations employeuses sont des **petites structures de moins de 3 salariés**.
- En 2013 le nombre de salariés de l'économie sociale a connu une **hausse de 0,3%** tandis que celui du secteur privé était en recul de 0,5%.

■ Contribution au développement local et à la structuration des secteurs

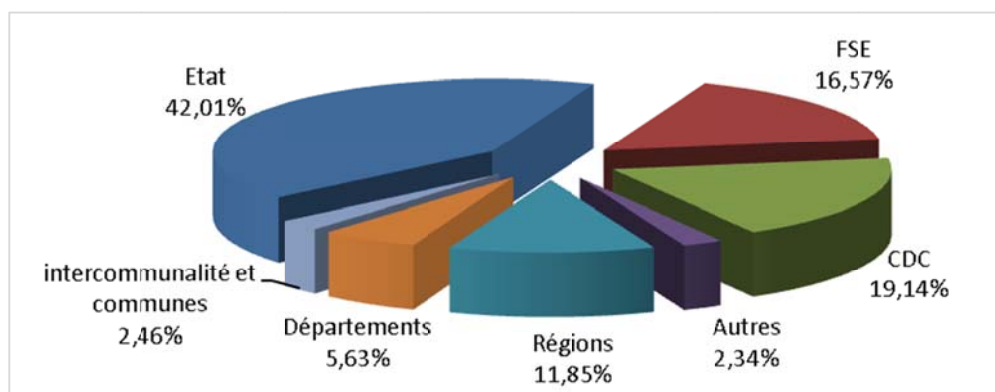
En 2013, **19 DLA régionaux** (ex - C2RA) ont assuré la cohérence régionale des interventions des DLA, rassemblé les acteurs associatifs locaux et veillé à l'articulation des orientations du dispositif avec les politiques locales. Acteurs de développement local, ils ont contribué au renforcement des politiques régionales d'appui aux activités d'utilité sociale.

6 Centres de ressources DLA (ex - CNAR) ont apporté leur expertise sectorielle aux DLA, contribuant ainsi à améliorer la qualité des accompagnements des structures œuvrant dans le champ de la culture, de l'environnement, de l'insertion par l'activité économique, du social / médico-social / santé, du sport, ainsi que sur leurs problématiques économiques et financières.

¹ Nombre d'emplois relevés pour 69% des structures bénéficiaires, ce sont donc des minimas

² Recherches et solidarités, La France associative en mouvement, Septembre 2013

■ Le financement des 106 DLA départementaux et 19 DLA régionaux (ex- C2RA)

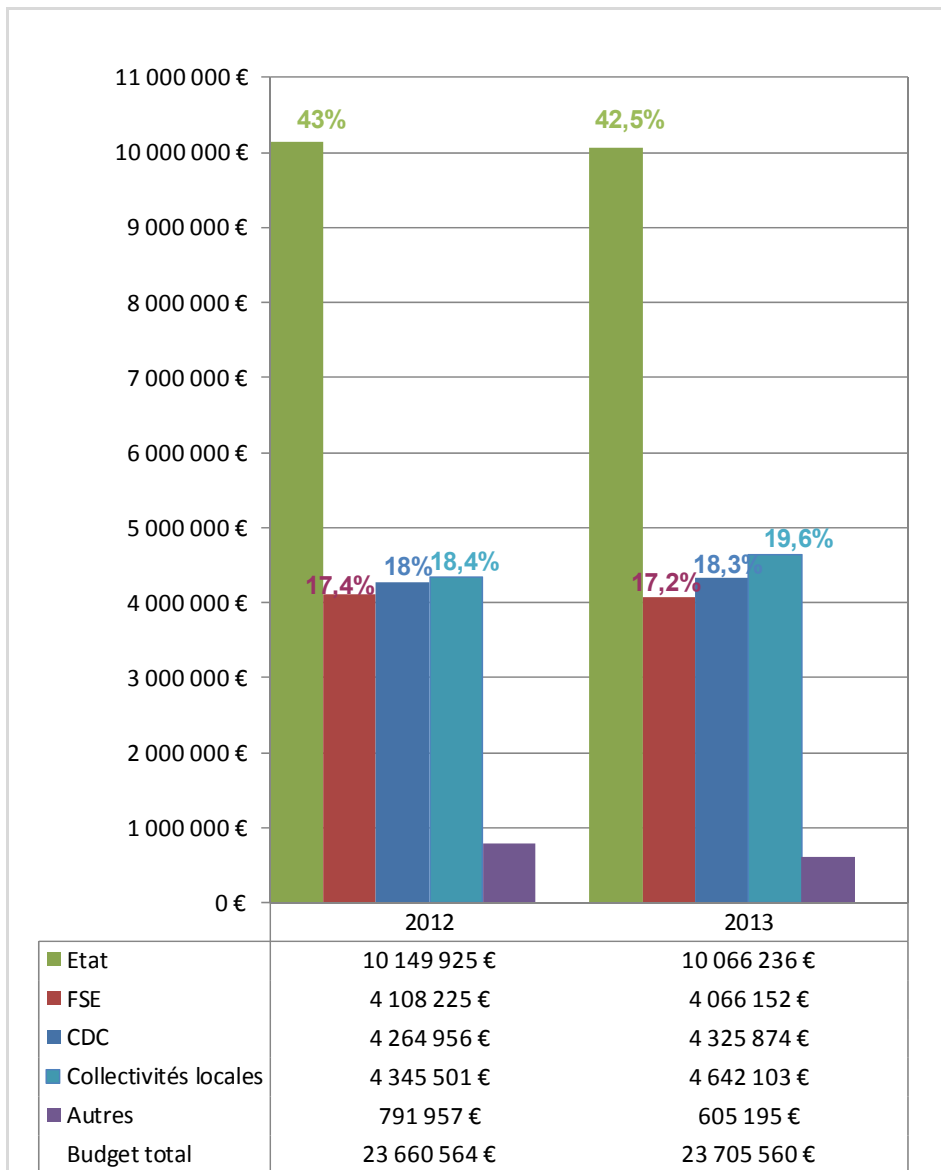


	2012*	2013	évolution 2012-2013
Etat	11 003 250 €	10 845 781 €	-1,43%
FSE	4 191 725 €	4 278 152 €	2,06%
CDC	4 935 859 €	4 941 014 €	0,10%
Régions	2 642 388 €	3 058 190 €	15,74%
Départements	1 418 606 €	1 454 572 €	2,54%
Intercommunalité et communes	641 534 €	634 932 €	-1,03%
Autres	794 082 €	605 195 €	-23,79%
Budget total	25 627 444 €	25 817 835 €	0,74%

* Les montants 2012 des DLA Régionaux (ex C2RA) ont été actualisés en 2014

■ Budget des 106 DLA Départementaux

Rapporté au nombre de DLA (106 en 2013), le budget global des DLA se maintient par rapport à 2012 et s'établit à 23,7 M€



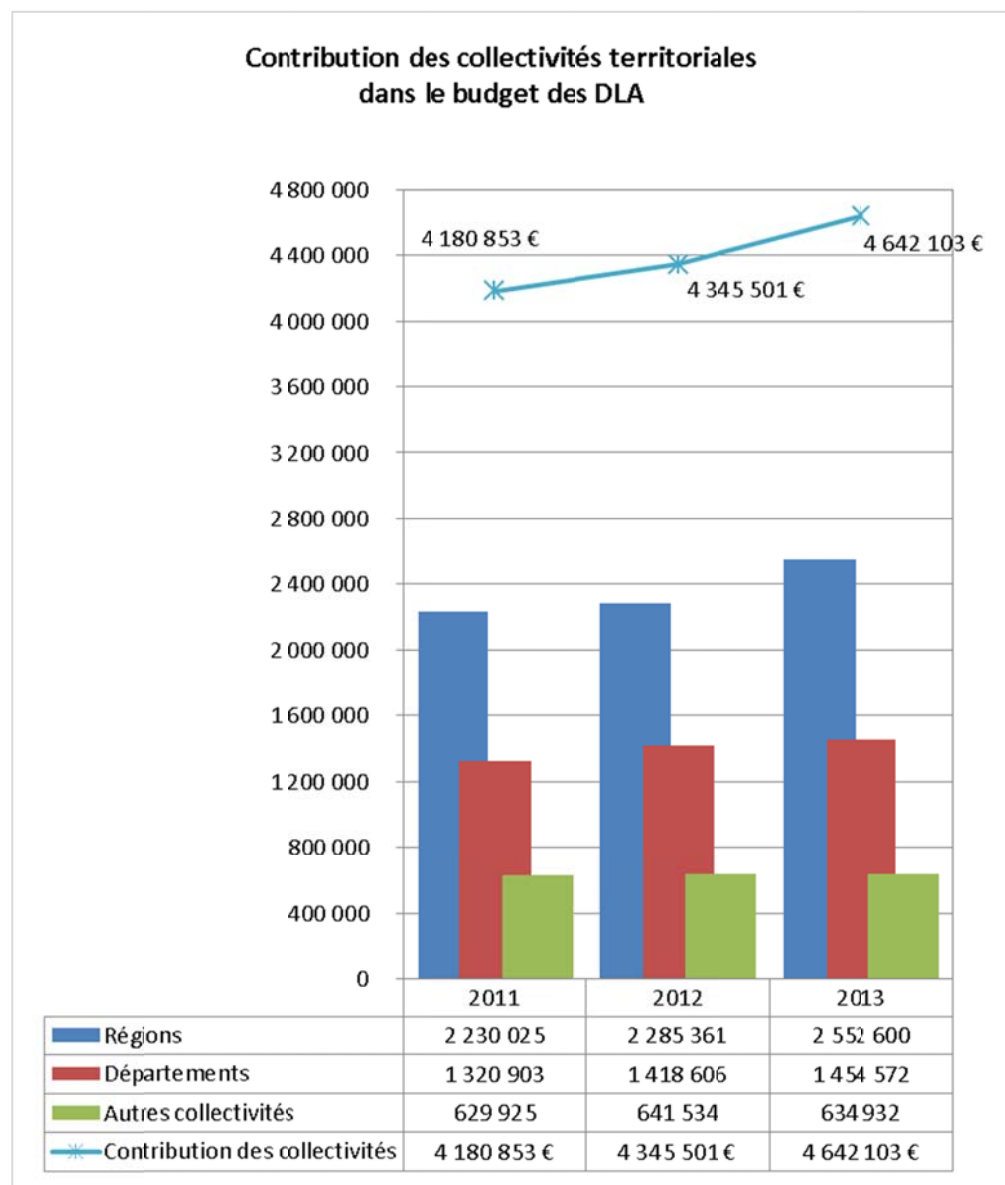
Dans la catégorie « autres », on trouve des structures bénéficiaires, des acteurs bancaires, des fédérations, des OPCA, des CAF...

■ **La participation financière des collectivités locales progresse de 7%**

135 collectivités cofinancent les DLA départementaux en 2013, leur participation financière continue sa progression avec une augmentation de presque 7%.

25 nouvelles collectivités sont intervenues dans le dispositif en 2013, ce qui témoigne de leur intérêt pour le dispositif :

- 2 nouveaux Conseils Régionaux (soit 20 au total)
- 9 nouveaux Conseils Généraux (soit 58 au total)
- 11 nouvelles Intercommunalités et 3 nouvelles communes (soit 57 au total)



Pour plus d'informations ou pour contacter l'interlocuteur DLA de votre département, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : www.avise.org/dla